

Contribution à la communication au sein de l'APR

**Régulation temporelle et territoires urbains –
Habiter l'espace et le temps d'une ville.
Vendredi 15 février 2008 – Strasbourg.**

**M. René KAHN
Mme Patricia ZANDER
M. Jacques TRAUTMANN
mailto : kahn@cournot.u-strasbg.fr**

RK / APR / 15 février 2008

Régulation temporelle et territoires urbains
Habiter l'espace et le temps d'une ville

I - Une réflexion sur le temps

Notre réflexion sur le temps s'inscrit au départ dans le cadre d'une commande du CG 67 fin 1999, début 2000. Le Conseil Général était en effet sollicité pour s'engager dans une démarche type « bureau du temps » mais qui, assez réticent, préférait sous-traiter une investigation plus modeste. La question posée paraissait des plus simples : « **doit-on intégrer le temps dans notre réflexion et nos politiques d'aménagement et de développement ? Si oui comment ?** » avec une question subsidiaire : « Peut-on explorer les possibilités de gestion/régulation des temps urbains à partir du cas circonscrit de l'université ? ».

Un rapport (2002) et un ouvrage collectif à 7 mains sont nés de cette commande. L'ouvrage collectif a été préfacé par Philippe Richert et 6 chapitres ont été réalisés par P. Zander, M. Heitz, B. Durr, J. Trautmann, JL Piermay et R. Kahn.

Avec les temporalités, nous étions confrontés à des questions inhabituelles et à une littérature considérable. La question du temps ne relève pas d'une spécialité précise, chaque spécialité définit sa propre approche du temps.

Un contexte intellectuel fécond pour la réflexion

Le contexte (assez incroyable quand on le considère avec du recul) était celui d'une explosion du nombre de publications, **rapports** (CES, CGP, Edmond Hervé du Ministère de la ville / Bartolone) de **colloques** (Cerisy)¹, **d'enquêtes** INSEE (sur les budgets temps², les rythmes de vie); SOFRES (en décembre 2000 et juin 2001 : *Les Français et le temps dans la ville*. Ce contexte français n'est pas original : différents pays européens se sont lancés dans des recherches et des actions relatives aux questions liant temps, espace, société, politiques d'aménagement (la revue Best des études européennes sur le temps, différents programmes européens étaient impliqués...).

¹ La biennale internationale du temps à Besançon (2004), Lille 2005

² Temps libre, temps domestique, temps physiologique, temps de travail ou d'étude

Par ailleurs, il faut noter l'existence de groupes de pression (les *temporalistes* : Jean Yves Boulin, Thierry Paquot, Francis Godard, François Ascher, Bruno Marzloff, les travaux du CERTU, le groupe de prospective de la Datar (Diact) « *temps et territoires* », des agences comme Eurexter, Afet / *excellence territoriale*, des sociétés privées et publiques très concernées par ces questions pouvant déboucher sur une nouvelle offre de services : la RATP, Chronopost, etc.

Des réflexions tous azimuts mais aussi des expériences concrètes

Des expérimentations en France : lois Aubry sur l'ARTT ; **Lille** aménagement du temps de travail dans les services municipaux et des rythmes de vie des jeunes enfants), **Saint Denis** (recherche de conciliation des différents temps sociaux), la communauté d'agglomération de **Poitiers** (agence des temps en 2001 avec une opération sur les établissements universitaires) **Belfort**, Le CG de la **Gironde**, **Nancy**, **Rennes**, **la ville de Paris**, et **la CU de Lyon**.

En Europe, aux Pays Bas, dans certaines villes allemandes (Brême, Hambourg, Hanovre), en Italie la loi Turquo (qui donnait une compétence aux collectivités pour harmoniser les temps sociaux) et tables quadrangulaires, les expérimentations espagnoles, britanniques sur les activités nocturnes et partout des réformes tendant à plus de flexibilité mais revendiquant l'intérêt général de réorganisation temporelle dans une société en mutation.

Les expériences de régulation des temporalités portaient essentiellement sur trois domaines (les transports, le monde du travail, les services marchands et non marchands) mais elles pouvaient toucher d'autres secteurs (notamment l'éducation, la petite enfance, le temps des femmes). Les dispositifs de régulation s'avéraient être de trois types :

- Autoritaires (lois, règlement, dispositifs contraignants, ARTT en France)
- Informationnels (auto-régulation par les acteurs informés / Bison futé)
- Economiques (péages urbains)

II – Temps et société

Pour comprendre la suite, il faut accepter d'accorder une attention à la question du temps. Tout le monde s'est posé la question suivante : **qu'est-ce que le temps** / peut-on définir le temps ? Pour faire court, il y a deux écoles (qui s'opposent un peu comme en économie la théorie subjective de la valeur et la théorie de la valeur travail). Celle de certains physiciens (Etienne Klein) et philosophes qui s'efforcent de comprendre la nature du temps (et jusqu'à ce jour ont plutôt échoué) car si tous les phénomènes naturels et humains s'inscrivent dans une durée, il n'y a pas nécessairement un temps commun. Selon l'autre approche relativiste « sociologique et physicienne (Einstein & Norbert Elias) le temps est davantage une action : celle de mettre en relation des phénomènes entre eux (« **temporer** »). Notamment des phénomènes naturels et des réalités sociales ou individuelles. Il n'y a pas du temps (dans l'absolu) mais des temps, **le temps n'est pas une chose mais une activité** (p.79 / Norbert Elias).

Notre ouvrage propose une première partie très conséquente qui explore et synthétise la littérature sur le statut du temps et de la mesure du temps en occident. Elle aboutit à deux résultats :

- Premièrement que la mesure et la maîtrise du temps, (l'organisation du temps) sont fondamentalement des **activités sociales**, associées au pouvoir politique ou religieux (calendrier julien et républicain). C'est le pouvoir qui « tempore ».
- Deuxièmement (le corollaire) que la **conception du temps est évolutive**. Bernard Durr cite l'historien J. Le Goff qui parle de *vaste indifférence au temps* avant le X^{IV}e. Les interdits qui pesaient sur le temps, exemple l'interdiction du prêt intérêt (le temps n'appartient qu'à Dieu) et le grand changement intervenu au X^{IV}e avec l'horloge mécanique. Entre le X^V et X^{IX} des pratiques entre les individus sont très contrastées (p.64). B. Durr nous montre en détail les évolutions relatives à l'organisation sociale du temps : les changements de calendrier, la numérotation des jours, des heures, des mois, etc. (montres et calendriers).

Au 18^{ème} siècle dans les campagnes alsaciennes, on utilisait encore des cadrans solaires mobiles et un dicton démontrait bien l'importance encore très relative de la connaissance de l'heure : « *Mach es wie die Sonnenuhr zäl die heitren Stunden nur*. Je n'indique que les heures des beaux jours ». On connaît le rôle des transports et de la poste dans l'adoption d'un référentiel commun, le temps universel en **1885**.

La connaissance précise et constante du temps, **l'obsession individuelle du temps est récente**. Ce n'est par exemple qu'au début du 20^{ème} siècle que se généralise un décompte des heures de la journée qui démarre à minuit (autrefois les astronomes imposaient d'autres pratiques pour effectuer tranquillement leurs observations la nuit). La connaissance du temps s'est généralisée et individualisée (agenda, montre). L'importance actuelle de la réflexion sur le temps vient de ce que les pratiques sociales et individuelles ont encore évolué ces dernières années : autonomisation des individus, accélération et diversification des activités et des rythmes qui ont des implications spatio-temporelles très fortes sur la ville. Chacun participe à une course temporelle autant professionnelle que domestique.

Pour décrire les évolutions sociétales concernant le temps (les mutations temporelles) nous avons très largement puisé dans le corpus des travaux des sociologues, des philosophes, des politistes, des urbanistes et des temporalistes qui montrent quelles sont ces mutations temporelles : la désynchronisation des rythmes autant dans le travail que dans les loisirs, les tempo d'activité accélérés, voire la désorganisation des rythmes / dérythmisation (cf. Jacques Trautmann insiste sur le besoin humain et social de rythmes, de périodisation, répétition).

La désynchronisation n'est pas complète (des synchroniseurs subsistent) mais on observe une désorganisation des rythmes individuels et collectifs qui débouche sur les tentations (pour certaines catégories de personnes) de **s'affranchir des temps sociaux** : les pratiques de flexibilité des entreprises autorisées par les nouvelles technologies, la généralisation de la mobilité, la ville 24h/24h et d'une façon générale une conception économique du temps (individuel, rare, accéléré). Le temps collectif est moins contraint.

III – L'expérience du temps dans une société d'autonomisation des individus

La manière dont nous vivons des temps situés (pluriels et nécessairement liés à des lieux), nous pouvons l'appréhender comme rapports rationalisés au monde ou comme subjectivation rythmique. Le premier aspect renvoie aux conduites de temporalisation, de calcul, de prévision, d'accélération pour regagner du temps perdu, de temporisation, d'organisation de

son agenda. Et l'usage correspondant des lieux sera fonctionnel, familial ; on tente d'y construire des itinéraires économes en temps, sans toujours y parvenir. La désynchronisation sociale des temps-lieux se traduit ainsi par des perturbations causées par les autres à la bonne organisation spatio-temporelle construite par les individus rationalisant leur emploi du temps quotidien.

Le second aspect correspond à l'expérience rythmique, à laquelle nous portons une attention consciente bien moins moindre et à laquelle nous accordons pourtant une grande importance. Le rythme est nécessaire à nos actions car il est ce qui s'y conserve de leurs commencement, qui y maintient l'élan initial, leur donne leur intensité, tantôt forte, tantôt relâchée. Ces rythmes peuvent être individualisés (tout étant complètement socialisés) et concerner le travail, pour ceux qui y sont autonomes, l'activité domestique (l'élan ménager), la pratique de loisirs individuels. Ils sont souvent aussi sociaux, au travail, en famille, dans des groupes d'élection plus ou moins organisés comme dans des manifestations de foule. Il est vrai que les lieux qui fonctionnent sur des rythmes au caractère de routine voient de plus en plus souvent s'affirmer des volontés d'émancipation au bénéfice de l'expression de rythmes individualisés : on l'observe sur les lieux de travail comme lors des repas familiaux. Néanmoins l'aspiration à choisir ses rythmes conduit aussi à privilégier des moments de fusion dans la foule, au rythme déambulatoire des chalands aux heures d'affluence des lieux commerciaux, ou à celui plus vif des spectateurs de matches ou de grands concerts.

Le libre emploi de son temps sur le mode de l'organisation temporalisante comme le libre choix de ses rythmes sont devenus aujourd'hui à la fois des pratiques qui s'étendent et des sujets de revendications (largement contradictoires) devenant par là même enjeux politiques. Ainsi une meilleure conciliation des temps professionnels et personnels peut trouver sa solution dans une flexibilité plus grande des horaires sur les lieux de travail (qui a un coût pour les employeurs) ou dans une amplitude plus grande des horaires des services (qui suppose des salariés travaillant à des horaires non standards).

Trois points méritent d'être soulignés. Qu'un modèle du libre emploi de son temps est fourni par le mode de vie des jeunes adultes, particulièrement étudiants, caractérisé par la rupture avec la conception rationalisatrice d'une temporalisation très chronométrique sur laquelle fonctionne l'école. Non prééminence du temps de travail, importance des temps collectifs passés entre eux, décalage cultivé avec le rythme nyctéméral du reste de la population. Faut-il y voir la préfiguration de la ville 24 heures sur 24 ou l'expression d'une temporalité transitionnelle qui n'a de sens justement que parce qu'elle ne dure qu'un temps (relativement bref) de la vie ?

Qu'un libre emploi de son temps, dans notre société, suppose dans bien des cas des ressources monétaires. On peut l'illustrer par la liberté de mouvement qui en est l'une des conditions et qui reste très largement dépendante de la disposition d'une voiture. On l'observe également dans les activités de loisirs qui ne peuvent être diversifiées que pour ceux qui en ont les moyens (mais à qui le temps est toujours compté). *A contrario*, on ne peut que constater que les personnes qui disposent du plus de temps libre sont pour la plupart des gens sans ressources pour qui le temps est vacant, sans usage.

Que nous ne savons pas spontanément user librement de notre temps, qu'il y faut des compétences réflexives permettant d'appréhender la durée et la non présence, dans un univers technologique qui peut nous laisser croire que la simultanéité de ce qui se produit au présent constituerait le « temps réel ». Les facilités que nous avons à vivre dans un univers de plus en

plus accessible au présent favorisent l'emprise d'un activisme de l'urgence. Celui-ci fait obstacle à l'action qui nécessite la durée mais nous convainc d'une prétendue « rareté du temps » que notre fébrilité nous fait éprouver. La contrepartie peut être une violence dans les injonctions à l'intention des responsables de la cité, car l'urgence ne peut prendre le temps de la justification.

IV – Temps et territoires

En quoi le temps est-il important pour le territoire, l'aménagement, le développement ? En quoi le temps est-il un enjeu pour les territoires et en particulier pour l'organisation urbaine ?

L'ouvrage montre dans ses différentes parties que les habitants n'occupent pas seulement un espace mais aussi le temps de la ville et **que la ville est autant une organisation spatiale qu'une organisation temporelle** puisqu'elle doit permettre d'organiser simultanément les activités de travail, de consommation et de loisir. L'espace pense y faire attention, le temps est davantage malmené. Il y a aujourd'hui beaucoup de pannes, de dysfonctionnements, de conflits sur des questions spatio-temporelles. Tout problème temporel a une traduction spatiale.

Pour un géographe, le territoire est lié à la **qualité** du temps que les acteurs veulent bien lui consacrer. Les non-lieux (Marc Augé, 1992) sont bien ces lieux sans identité, où les comportements sont encadrés par des modes d'emplois destinés à faire gagner du temps : automates bancaires, grandes surfaces, grands cinémas ... qui ne laissent pas la place à l'inattendu, la surprise ... lesquels ont justement besoin de temps pour se manifester ! Par ailleurs, certains quartiers sont des lieux d'ennui où le temps s'étire sans fin ni jalons. D'autres quartiers sont caractérisés par l'urgence ou des rythmes effrénés. Y aurait-il des discontinuités à l'intérieur même de la ville entre des espaces-temps très différents ? Ces discontinuités seraient-elles susceptibles de créer des tensions ou des difficultés ? Les grandes zones commerciales, nées en partie pour faire « gagner du temps » et drainant une population considérable, ne mériteraient-elles pas d'être plus investies politiquement pour mieux « faire territoire » ?

Pour un économiste, la ville est un **mode d'organisation qui réalise certains objectifs** : elle réalise voire maximise certaines choses (la division du travail, les économies d'échelle, les interfaces), elle en minimise d'autres (les distances, les temps). Pour atteindre ces objectifs faut-il laisser les acteurs (les habitants) opérer en poursuivant leur avantage propre (par exemple se déplacer quand je veux, quand je veux, où je veux) dans l'ignorance de l'organisation temporelle d'autrui (ce serait à mon sens la fin de la ville ou en tout cas une nouvelle ville) ou bien faut-il introduire une dose de régulation, par qui et comment ?

Certaines voix (celles des jeunes et des individus sur occupés et dotés de revenus importants) s'élèvent pour réaliser la ville 24/24h et 7 jours sur 7 (la ville la nuit), pour s'affranchir des temps sociaux, pour flexibiliser certaines temporalités (étendre le travail dominical et nocturne, élargir les amplitudes de l'ouverture des commerces, des services publics), pour fluidifier les transports, bref la ville en self service, la ville consommable.

Les pouvoirs publics peuvent-ils, doivent-ils traiter ces demandes, les satisfaire, les réorienter ? Comment ? Parallèlement à la désorganisation des rythmes urbains, à la désynchronisation des activités on note aussi un besoin de cohésion sociale voire de régulation qui peut passer par le temps et les temporalités. Une régulation par les pouvoirs publics est-elle possible et quelle forme doit-elle prendre ?

L'état des connaissances (en géographie, économie, gestion, sociologie) ne permet de répondre que partiellement à ces questions. Ces différentes disciplines montrent surtout l'existence de difficultés théoriques et pratiques pour opérer une telle régulation. Il existe certes quelques notions (accessibilité), quelques modèles et quelques lois (de Zahavi), mais on relève surtout l'absence de finalités claires et de concepts opérationnels pour conduire une régulation dans le sens de l'intérêt général du territoire. Les frictions, les incompatibilités temporelles peuvent être analysées comme des externalités (des effets hors marché) dont la gestion est en effet confiée aux pouvoirs publics

Le devoir des collectivités est d'assurer la fluidité et la compatibilité des activités mais aussi d'éduquer des citoyens, d'assurer une certaine isochronie et de comprendre les évolutions en cours. Nous avons indiqué quelques pistes pour penser les temporalités : l'accessibilité, les rythmes urbains... sans bureaux du temps, essentiellement par une action indirecte, en intégrant les implications temporelles des projets d'aménagement.

- nos conclusions ne sont pas favorables à la désorganisation des temporalités collectives même régulées par des services marchands et des outils d'optimisation. Elles rejoignent celles de Zaïki Laïdi sur l'inefficacité de l'urgence, de Jean Chesnaux sur le temps long et la démocratie, de Pierre Sansot mais elles soulignent les raisons qui font que **la régulation des temps est difficile**. Le temps est incompressible (les gains de temps pour les uns peuvent se traduire par des contraintes), labile et dominé par une conception économique qui ne facilite pas sa régulation.

La ville a besoin de cohérence, de synchronies, de rythmes et d'une vision du vivre ensemble (de régulation). On préconise de ne pas intervenir directement sur les temps mais sur les activités (marchandes, les déplacements) qui ont une durée et qui doivent rester compatibles. En recourant aux diverses solutions : l'information des usagers, les péages urbains et surtout à travers des projets d'aménagement qui reflètent une certaine conception de la ville (le politique).

De fait, une réflexion sur le temps est salubre car elle permet de réfléchir sur les priorités de la société.
